

Johnson accuse Bourassa de « rapetisser le Québec pour grandir le Parti libéral »

■ QUÉBEC (PC) — Le chef libéral Robert Bourassa « rapetisse le Québec pour grandir le Parti libéral », a accusé hier soir le premier ministre Pierre Marc Johnson.

Lors d'un grand rassemblement régional réunissant 800 partisans et les 17 candidats péquistes de la ville et de la banlieue de Québec, M. Johnson s'est livré à une attaque en règle contre le chef libéral et son programme.

« J'envie M. Bourassa qui, en maître-cuisinier, a trouvé une recette miracle pour se sortir de toutes les situations, a lancé M. Johnson. Cette recette, c'est un voyage, un livre et une promesse. »

« Quand il essuie un échec, il fait un voyage. Quand il manque d'idées, il fait un livre, et quand ça va mal, il fait une promesse. Le Québec ne va pas se faire avec un voyage, un livre et une promesse. »

Le chef péquiste s'est moqué de M. Bourassa et de l'erreur de 10 p. cent dans ses promesses de baisses d'impôt.

Il a repris tous les arguments libéraux invoqués depuis le début

Le premier ministre Pierre Marc Johnson a présenté hier les 17 candidats péquistes de la région de Québec, lors d'un grand rassemblement auquel se sont rendus quelque 800 partisans.



Québec 85

Constitution: pas nécessairement un référendum

■ QUÉBEC — Pierre Marc Johnson ne croit pas nécessaire la tenue d'un référendum pour associer le peuple québécois à une éventuelle signature de

Interrogé hier en conférence de presse dans la capitale, M. Johnson a en profité pour fustiger son adversaire qui, selon lui, irait signer l'accord sans s'en remettre à l'Assemblée.

« Il faudrait y associer l'Assemblée nationale. Je crois comprendre que M. Bourassa aurait laissé entendre que, lui, il pourrait aller signer, un point c'est tout. »

M. Johnson rejette, à ce stade-ci, la possibilité de tenir un référendum et il répète que le dossier est trop important pour ne pas y associer le Parlement. Il a aussi précisé qu'aucune négociation n'avait cours présentement dans ce dossier avec Ottawa. « Après les élections, ces choses reprendront. »

Par ailleurs, en matinée, le premier ministre était devant un groupe de bénévoles de la cir-

conscription de Jean-Talon, où Gil Remillard est le candidat libéral. Il s'y est engagé à ce qu'un prochain gouvernement péquiste consacre \$1 million pour un programme de bourses d'enrichissement pour les bénévoles.

Ce programme, a-t-il dit, leur permettra d'obtenir une aide financière pour un projet pouvant contribuer à leur enrichissement, soit par l'étude, des stages de perfectionnement, des échanges

ou pour l'organisation de colloques. Cela, aussi bien au Québec qu'à l'étranger.

Ce programme sera administré conjointement par le gouvernement et des représentants d'organismes bénévoles. De plus, M. Johnson a annoncé que son gouvernement a décidé de verser \$10 000 à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec pour l'organisation de ses États généraux du bénévolat.

YVON LABERGE

de notre bureau de Québec

L'acte constitutionnel canadien. Par contre, l'Assemblée nationale, elle, le sera si Québec et Ottawa s'entendent.

Le PLQ privatiserait SOQUIP au profit de Gaz Métropolitain

■ S'il prend le pouvoir, le Parti libéral privatiserait la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP). Pour ce faire, les libéraux favoriseraient l'acquisition des actifs de SOQUIP par Gaz Métropolitain.

MICHEL GIRARD

C'est ce qu'a déclaré hier le député libéral d'Outremont, Pierre Fortier, ajoutant que cette éventuelle privatisation de SOQUIP pourrait rapporter plus de \$100 millions d'argent frais au gouvernement du Québec.

« Cette intégration, dit-il, permettra de réunir au sein d'une même compagnie québécoise tous les actifs et le personnel de SOQUIP et de Gaz Métropolitain.

Cela permettra également à la nouvelle société de tirer avantage de la récente entente fédérale-provinciale sur l'énergie. »

SOQUIP a réalisé l'an dernier un bénéfice net de \$7,6 millions. Par le biais de ses filiales et de ses sociétés associées, SOQUIP oeuvre dans quatre secteurs d'activité reliés aux hydrocarbures, soit l'exploration et la production pétrolière et gazière conventionnelle dans l'Ouest canadien (Sundance Oil), l'exploration en mer au large de la côte Atlantique et dans la Baie D'Hudson, l'approvisionnement en gaz naturel et la distribution de gaz naturel.

Notons que c'est le gouvernement du Québec qui contrôle à l'heure actuelle Gaz Métropoli-

tain avec 42 p. cent des actions; SOQUIP en détient 20 p. cent tandis que la Caisse de dépôt et placement du Québec en a 22 p. cent.

Les libéraux considèrent que seule SOQUIP devrait se départir de sa participation dans Gaz Métropolitain et lui vendre ses autres actifs. Le Parti libéral est d'avis que la Caisse de dépôt et placement devrait conserver sa participation dans SOQUIP.

D'autre part, si l'on en croit le député de Mont-Royal et critique libéral en matière de transport, John Ciaccia, le transporteur québécois mériterait également d'être totalement privatisé. Mais avant de se prononcer d'une manière définitive, les libéraux attendent d'avoir en main toutes les données sur la situation financière de cette société d'État, ce qui n'est pas le cas actuellement.

La priorité d'un éventuel gouvernement libéral, d'ajouter M. Fortier, sera également de remettre en question et d'examiner les autres sociétés d'État à vocation industrielle, en vue d'une privatisation ou d'une réorientation de leur mission. Ces sociétés sont: REXFOR, la Société nationale de l'amiante, la Société générale de financement, la Raffinerie de sucre du Québec, la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire, SIDBEC et SOQUEM.



C'est le président de Provigo, M. Pierre Lortie (à droite), qui a présenté l'équipe économique du Parti libéral hier, lors du rassemblement d'appui des gens d'affaires au PLQ. Le candidat libéral dans Beauce-Sud, M. Robert Dutil, a présenté M. Lortie.

Le rassemblement des gens d'affaires en faveur du PLQ attire 400 personnes

■ Quelque 400 personnes de la communauté des affaires de Montréal ont participé hier midi, au Ritz-Carlton, au rassemblement d'appui au Parti libéral du Québec que présidait le président et chef de direction de Provigo inc., Pierre Lortie.

MICHEL GIRARD

Jouant le rôle de maître de cérémonie, M. Lortie a présenté tour à tour les 12 députés et candidats libéraux qui composent l'équipe économique des libéraux. Il s'agit des députés Daniel Johnson, Reed Scowen, André Bourbeau, John Ciaccia, Pierre Fortier, Clifford Lincoln, Joan Dougherty et des candidats Louise Robic, Robert Dutil, Paul Gobeil, Pierre MacDonald et André Vallerand.

Chacun des membres de l'équipe économique du Parti libéral a

eu droit aux éloges du grand patron de Provigo. « Faire de la politique active n'est pas chose facile, de dire M. Lortie, et les hommes et les femmes d'affaires qui décident de se lancer dans cette arène ne sont pas nombreux. »

« Or aujourd'hui, a-t-il ajouté en parlant des députés candidats libéraux présents, en voici plusieurs de grande valeur qui sont prêts à relever le défi: nous sommes fiers d'eux et nous leur devons notre respect et notre appui. »

Le chef libéral, Robert Bourassa, est arrivé vers la fin de la rencontre et en a profité pour faire un court discours. M. Lortie l'a uniquement présenté comme « un membre important de cette équipe », sans autre commentaire...

Au cours de son discours, M. Bourassa a mentionné qu'au lendemain du 2 décembre, le Québec

va entrer, si son parti prend le pouvoir, dans une nouvelle époque où les questions économiques seront prioritaires.

Il a souligné que sous un gouvernement libéral le secteur privé jouera un rôle déterminant dans l'économie du Québec. À son avis, le Québec vit en dessous de ses moyens par rapport à son potentiel économique. »

Au nombre des gens d'affaires qui ont payé la somme de \$20 pour assister à ce rassemblement d'appui aux libéraux, on retrouvait, selon le service des communications du Parti libéral, Bernard Lamarre de Lavalin, Gérard Désourdy, Jacques Lefebvre de SNC, Pierre H. Lessard de Télé-Capitale, Marcel Desjardins de CEGIR, Pierre Goyette de la Banque D'Épargne, Marcel Savard de Samson Bélair, Guy Saint-Pierre d'Ogilvy's.

LES ÉLECTIONS



DE SOULIÉ

Juste après le Père Noël

Dans un grand centre commercial régional comme les Promenades de la Gatineau, au début de la période des achats des Fêtes, un samedi matin, la foule est là. Pour n'importe quelle « machine électorale », la marchandise est prête. Il suffit de se baisser pour cueillir les milliers de poignées de main.

Robert Bourassa devait y prendre son premier « bain de foule », à midi samedi, après son discours à l'aéroport de Gatineau.

Une foule de consommateurs moyens. Rien de très partisan. Difficile de distinguer les libéraux des péquistes, les unionistes des indépendantistes parmi ces gens qui passent d'un magasin à un autre. Ce qui domine, ce sont les femmes, seules ou en groupes, accompagnées de jeunes enfants.

Les allées sont fort animées. La SPCA, avec des adolescents déguisés en chats, en chiens ou en ours, vend ses macarons de la semaine des animaux.

Une fanfare éclate. Le chef libéral serait-il en avance? Les enfants se précipitent. Non, rien de politique: le Père Noël vient d'arriver aux Promenades de l'Outaouais, entouré d'un cortège de clowns, avec des ballons, des fleurs de papier.

Mais l'entrée du chef dans le centre commercial ne rappellera en rien la dernière sortie de Pierre Trudeau, au bras de Sheila Finestone, l'an dernier, au Centre Rockland, à la fin de la campagne fédérale. À Gatineau, pas de cyclone pour Robert Bourassa, pas de bousculade frénétique, de jeunes filles grimées sur les épaules de leur ami.

À Gatineau, le bain de foule a été plus calme. Robert Bourassa a serré beaucoup de mains, a rejoint, à l'entrée des magasins où elles s'étaient réfugiées, des tas de mamans serrant la main de tout petits pas trop effrayés par le mouvement. L'expérience des foules: déjà, ils venaient de rencontrer le Père Noël.

Après ce bain de foule, de retour à l'aéroport, M. Bourassa a sans doute, seul et pour lui-même, fait le bilan de sa visite à Gatineau. Belle image du chef libéral, assis sur un des sièges de la salle d'attente, la tête baissée, fixant le bout de ses chaussures. Ni photo ni image filmée de ce moment de réflexion. Les journalistes, photographes et cameramen qui l'accompagnent dans ses déplacements étaient remontés dans l'avion L'Énergie du Nord.

En conférence de presse, M. Bourassa venait de s'attribuer, modestement mais avec fierté, les mérites de l'accord avec Ottawa sur le Sommet de la francophonie, à la suite de tractations remontant à 1971.

« Appelles-moi Gil Remillard! », avait lancé le chef à un de ses organisateurs. Et en attendant la communication, il s'était installé à l'écart, pensif.

À l'autre bout du hall, Glorien Gauthier, vieil organisateur péquiste, observait la scène en connaisseur.

« C'est pas possible, un chef tout seul! Ils vont se faire laver! On n'a jamais vu ça! »

Glorien Gauthier n'a pas supporté ça. Il a traversé le hall et est gentiment allé serrer la main de Robert Bourassa. Une poignée de main de plus pour lui. Et fini le petit moment de solitude, de réflexion, ou simplement de repos.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Transport: le PQ promet quatre organismes pour promouvoir le rôle international de Montréal

■ Le Parti québécois promet la mise en place de différents organismes spécialisés en matière de transports pour promouvoir le rôle international de Montréal.

ANDRÉ PÉPIN

C'est le titulaire du ministère des Transports, M. Guy Tardif, entouré de tous les candidats péquistes de la région, qui a dévoilé hier les engagements de son parti dans ce domaine. Il prévoit la mise sur pied de quatre organismes différents:

■ La création d'un centre maritime international pour stimuler l'implantation ou le rapatriement d'activités de gestion maritime. Il s'agirait d'implantations de sièges sociaux entraînant le développement d'une expertise dans ce secteur. Pour soutenir ce centre, le PQ s'engage, s'il est reporté au pouvoir, à exonérer d'impôt les bénéfices générés par le transport en haute mer.

■ La création d'un centre international des transports de marchandises. Le ministre Tardif croit que les entreprises manquent généralement d'expertise quant aux transports des exportations qui représentent 40 p. cent de notre production. Ce centre verrait à diffuser l'information et assurerait la forma-

tion des intervenants québécois en transport.

■ L'implantation d'un centre de formation des cadres en aéronautique pour former les cadres supérieurs du secteur aéronautique et plus particulièrement des pays en voie de développement.

Ce centre développerait, en collaboration avec les universités montréalaises, un programme d'études de 25 cours d'une durée de deux et trois mois, orienté vers des cours de gestion. Les cours seraient dispensés par des spécialistes de l'Organisation de l'aviation civile internationale ou de l'International aviation transport association, ou encore par des représentants des transporteurs aériens.

■ Enfin, le PQ promet de s'impliquer dans la mise en place d'un téléport, c'est à dire un organisme formé d'entreprises désireuses de se doter en commun, et d'opérer pour leurs propres besoins, un centre de télécommunications.

M. Tardif n'est cependant pas en mesure d'indiquer les coûts d'un tel programme, ni d'apprécier le nombre d'emploi qu'il pourrait créer. Il faudrait, pour évaluer ces projets, connaître toutes les retombées qu'ils engendreront sur les petites et moyennes entreprises, a indiqué le ministre.

Québec 85

SI LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS EST D'ACCORD

Duel d'une heure entre Johnson et Bourassa à TVA

■ L'organisateur en chef du Parti libéral, Fernand Lalonde, a présenté hier une proposition de compromis afin de permettre la réalisation du débat des chefs à la télévision.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

M. Lalonde a proposé de porter l'affrontement des deux principaux chefs, MM. Bourassa et Johnson, à 60 minutes au lieu des 22 suggérées samedi par le Parti québécois au réseau TVA. Le PQ n'y voit pas d'objection en autant que cette extension soit agréée par le Directeur général des élections.

«Vingt-deux minutes pour discuter du fédéralisme, de la Baie James, de la situation dans les hôpitaux et du bilan du gouvernement, c'est ridicule. Il nous faut au moins une heure de face à face entre les deux principaux chefs. Que l'on réserve une dizaine de minutes aux deux tiers partis, je pense que cela répondrait aux états d'âme du Directeur général des élections», affirme M. Lalonde.

Le vice-président du réseau TVA, Michel Héroux, a dit à LA PRESSE qu'il tentait de trouver une solution à cette nouvelle requête en négociant avec le réseau une prolongation de l'émission.

Mais on ne saura pas avant midi aujourd'hui si sa démarche aura porté fruits.

En ce qui concerne le «format» présenté par TVA samedi, le représentant du Parti québécois, André Sormany, souligne que le réseau privé a offert aux chefs du Parti indépendantiste, Denis Monière, et de l'Union nationale, André Léveillé, un temps d'antenne maximum de 11 minutes, non négociable, ce qui permet une certaine souplesse dans le temps réservé aux deux principaux chefs.

M. Léveillé s'est dit étonné de la nouvelle exigence du Parti libéral. «Si Johnson et Bourassa

veulent un combat de coqs, qu'ils achètent du temps d'antenne. Ainsi, ils respecteront la loi électorale.»

Par ailleurs, M. Sormany a confirmé la nouvelle voulant que le PQ ait refusé le débat des chefs que le réseau radio-phonique Télémedia voulait offrir le 13 novembre parce qu'il ne respectait pas les exigences du Directeur des élections.

«Nous avons dit dès le début qu'il n'y aurait pas de débat en masse parce que cela mange au moins trois jours de campagne. Deux au maximum, de préférence à la télévision, afin de se permettre une marge de manoeuvre

dans le cas où l'on aurait fait un mauvais coup la première fois.»

En ce qui concerne le débat Bourassa-Johnson que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec voulait présenter dans une «salle neutre», il semble battre de l'aile.

Le PLQ, par l'entremise de M. Lalonde, exige dans ce cas la garantie que tous les radio et télédiffuseurs obtiennent le signal audiovisuel.

Or, le président de la FPJQ, Jean Pelletier, ne peut l'offrir bien qu'il ait obtenu l'assurance des quatre chaînes de télévision

qu'un pool commun soit constitué, ce qui permettrait à toutes les chaînes de diffuser l'événement.

Chez les péquistes, on émet la réserve suivante: il ne faut pas faire indirectement ce que l'on nous défend de faire directement.

M. Pelletier explique que le Directeur général des élections n'a pas d'objection à ce que la FPJQ tienne le duel dans une salle privée mais il se réserverait le droit de pousser tout diffuseur qui présenterait l'événement. «Cependant, je le vois mal porter plainte contre tout le monde», dit-il.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Colette Renaud, candidate dans Mercier et chef du tout nouveau Parti humaniste.

POUR LES CANDIDATS DU PARTI HUMANISTE

Plus qu'une simple aventure électorale

■ «Le Parti humaniste, beaucoup plus qu'un parti», peut-on lire sur les murs extérieurs d'un local de la rue Duluth, près de Saint-Laurent, dans le quartier des restaurants grecs et vietnamiens à prix populaire.

PIERRE VENNAT

Pour Colette Renaud, femme de 28 ans, traductrice de profession et leader de ce nouveau parti, comme pour ses 16 candidats (moyenne d'âge de 26 ans, neuf femmes et huit hommes), leur engagement constitue bien plus qu'une simple aventure électorale.

Le Parti humaniste se définit comme la nouvelle gauche non violente, socialiste non marxiste et coopérativiste.

«Alors que les autres partis de gauche disent: «Lorsque nous serons au gouvernement, nous ferons telle ou telle chose», nous on agit. On commence déjà des choses sur le terrain et on dit: «Voici ce que nous avons fait. Imaginez ce que nous ferions si nous étions au pouvoir.»

Les humanistes se sont formés en mouvement en août 1984. À ce moment, il s'agissait d'un noyau de jeunes hommes et femmes qui voulaient sortir de la «léthargie», déçus des vieux partis mais déçus aussi du discours de gauche traditionnel, lequel, disent-ils, ne débouche pas assez sur l'action.

Partisans du droit à un logement décent et abordable; de garderies gratuites et accessibles à tous; d'une assurance-maladie complète, incluant les soins des yeux et des dents; du droit à l'avortement libre et gratuit; la gratuité universitaire, etc. Ils ont décidé de se lancer dans l'arène politique.

Depuis un an, ils ont un local rue Duluth et ont 150 membres. Ils ont fondé une coopérative de

services, qui donne par exemple des cours de français aux Néo-Québécois, ou d'anglais et d'espagnol aux francophones, et fournit des services de conception graphique et de soutien aux campagnes des groupes populaires du centre-ville de Montréal.

Ils ont ensuite formé une coopérative qui met en contact les familles monoparentales qui ont besoin de gardiennes d'enfants. Et ils caressent d'autres projets semblables.

Parce qu'ils «agissent au lieu de parler», ils disent ne pas se reconnaître ni dans le Nouveau Parti démocratique, ni dans le Mouvement socialiste, ni même dans le Rassemblement des citoyens de Montréal. Ils songent d'ailleurs à présenter des candidats aux prochaines élections municipales de Montréal et à oeuvrer sur la scène fédérale.

En attendant, ils font campagne tous les matins, frappent aux portes, vont dans les stations de métro de la circonscription de Mercier, où se présente Colette Renaud, dans Saint-Jacques, où se présente Marie-Claire Desrosières, étudiante en psychologie de 25 ans, et dans les 15 autres comtés où ils ont des candidats.

Considérant que les promesses électorales devraient être des contrats entre les politiciens et les électeurs, le parti a mis sur pied un comité de surveillance des promesses. De même, ils préconisent que les députés réduisent «symboliquement» leurs salaires de 10 p. cent, montant qui serait redistribué dans les comtés.

«On part de zéro. Mais compte tenu du petit budget qu'on a (\$1000), nous serons, au lendemain de l'élection, le parti qui aura recueilli le plus de votes par rapport au montant investi. On n'a pas fini d'entendre parler de nous.»

Maltais décide de se présenter devant «le tribunal du peuple»

■ SEPT-ÎLES — Chat échaudé ne craint pas toujours l'eau froide. Ainsi le candidat libéral dans Duplessis, André Maltais, se dit prêt à participer à un débat sur les ondes de Radio-Canada, même si sa dernière tentative ne lui a valu que des déboires.

MARIO FONTAINE envoyé spécial de LA PRESSE

«Cette fois je vais demander les factures avant», d'ironiser hier M. Maltais. Il fait actuellement l'objet d'une poursuite de la part du directeur général des élections du Canada. On lui reproche d'avoir enfreint la loi électorale en ne déclarant pas toutes ses dépenses de la campagne fédérale de l'an dernier, qu'il a perdue aux mains de Brian Mulroney.

Il avait alors loué un studio de Radio-Canada pour y faire deux heures d'enregistrement, comme alternative à un débat qui n'avait justement pas eu lieu. Mais on n'a rien trouvé de ce sujet dans le bilan de ses dépenses. M. Maltais clame son innocence et impute la responsabilité de l'omission à Radio-Canada.

Celle-ci n'a pas obtenu d'autorisation de son agent officiel, dit-il, et la facture a été envoyée avec un long retard de quatre mois. «Sans requête d'autorisation,

sans facture, mon agent n'a jamais su que cette dépense avait été faite», assure le candidat libéral qui ne craint pas les répercussions de l'imbroglio.

«Ce serait un manque de jugement si Perron (son adversaire péquiste) se servait de cet argument dans sa campagne. Ce serait de l'acharnement. Avec Charron et Grégoire, ils n'ont de leçons à donner à personne.»

Selon M. Maltais, les gens trouvent déjà que l'affaire a été grossie démesurément. Il ne craint pas qu'elle hypothèque ses chances de l'emporter dans cette circonscription où le Parti québécois obtenait plus de 10 000 voix de majorité en 1981.

M. Maltais déposera aujourd'hui sa déclaration de candidature, après s'être présenté candidat une première fois, puis désisté. «Avec tout ça, aussi bien aller devant le tribunal du peuple», dit-il, sachant que sa comparution devant «l'autre tribunal» pourrait théoriquement avoir lieu avant le deux décembre.

De leur côté les péquistes traitent l'affaire avec des pincettes. L'homme est connu, et ses six années passées à Ottawa en fait une personnalité populaire dans certains milieux. Mais ils considèrent que l'ancien député fédéral en rajoute.

Douglas Violet, responsable de la campagne de Denis Perron: «Leur stratégie est de faire passer pour une victime. Pour moi cette affaire est une maladresse, une niaiserie de sa part. On n'a jamais utilisé aucune tactique de salissage contre aucun candidat dans le passé, ce sera au public de juger.»

Le fait est que tant chez les péquistes que chez les libéraux, on estime que l'élection se gagnera sur la popularité personnelle du candidat. D'où une grande prudence dans les charges, et l'absence d'attaques personnelles.

Ironie du sort, la dénonciation provient semble-t-il d'un journaliste de la salle des nouvelles de Radio-Canada à Sept-Îles. Or c'est en partie à l'accusé lui-même qu'on doit la venue de cette société dans la ville. «Je n'en veux pas au journaliste en question, il n'a fait que son travail, conclut M. Maltais. Mais en voyant le temps que Radio-Canada met à facturer ses clients, je commence à comprendre ses déficiences...»

L'ex-député fédéral de Manicouagan semblait promis à une réélection certaine, l'an dernier, jusqu'à ce qu'il doive affronter un candidat au poste de premier ministre. Sa lutte débute cette fois-ci avec trois semaines de retard, et avec ce boulet au pied



André Maltais, candidat libéral dans Duplessis.

que constitue cette poursuite possible de lui valoir, s'il est reconnu coupable, une peine maximale d'un an de prison ou \$1 000 d'amende.

ÉLECTOGRAMMES

Fausse rumeur

■ Le chef du Parti libéral, Robert Bourassa, a démenti dimanche soir une rumeur publiée par l'hebdomadaire *Dimanche-Matin* voulant que son parti ait l'intention de démanteler Radio-Québec s'il était appelé au gouvernement. Cette société d'État, a-t-il dit, ferait, comme les autres, l'objet d'un examen approfondi de son mandat, de ses performances et de son mode de financement. On veut réduire les dépenses, a-t-il poursuivi, et il faudra que Radio-Québec trouve des moyens d'autofinancement de façon à exiger moins du trésor public.

Pas de politique... alimentaire

■ L'éternelle guerre que se livrent les quatre grands de l'alimentation au Québec ne se poursuivra pas sur le sentier... de la politique! En effet, seul le président et chef de direction de Provigo, Pierre Lortie, a affiché publiquement ses couleurs en donnant son appui au Parti libéral. Pour les trois autres grands patrons des chaînes d'alimentation, soit Melvyn A. Dobrin de Steinberg, Marcel Beaulieu du Groupe des Epiciers-Unis Métro-Richelieu et Pierre Croteau de Hudson et Daudelin (IGA-Boniprix), il est hors de question de s'impliquer dans la présente campagne électorale. Pourquoi n'imitent-ils pas M. Lortie? Parce qu'il ne faut pas mêler les affaires et la politique, disent-ils.

Johnson écrit aux étudiants

■ Le premier ministre et chef du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, a écrit hier à tous les étudiants des universités et collèges du Québec, les invitant à s'inscrire sur la liste électorale puis à voter car «c'est plus qu'un droit, c'est un devoir». Cette lettre est distribuée, dans les différentes institutions, par les étudiants péquistes qui sont affublés du titre de «Clubs de jeunes bâtisseurs». M. Johnson y souligne que «la démocratie, pour se développer, ne peut compter que sur la participation de toutes et de tous». En terminant, il invite les jeunes à se joindre aux «jeunes bâtisseurs» pour «préparer la phase II du développement économique, social et culturel du Québec».

Pour un journal ou une annonce?

■ Un couple âgé de Sainte-Anne-des-Plaines affirme vivre des heu-

res tristes parce que le Parti québécois a publié, sans son autorisation, sa photo dans un dépliant publicitaire vantant ses réalisations. Mme Noella Rocheleau, 69 ans, dit qu'elle s'adressera à un avocat pour demander au PQ local (Rousseau) de dévoiler dans quelles circonstances cette photo avait été prise. Mme Rocheleau dit que des personnes du PQ se sont présentées chez elle pour lui demander si elle voulait, avec son mari Antonio, âgé de 76 ans, se faire photographe pour un journal.

«Sur la photo, il y avait d'autres personnes avec nous. Jamais on ne nous a dit que la photo serait publiée dans un dépliant publicitaire. C'était pour un journal. Lorsqu'ils ont vu la publicité, mes enfants se sont fâchés; ils nous ont dit qu'on n'avait pas d'affaire à poser pour cette publicité. Mais personne ne nous a mentionné que la photo était pour paraître de cette manière.»

Des détenus votent, d'autres pas...

■ Pour la troisième fois dans l'histoire du Québec, les détenus des prisons provinciales pourront voter le 2 décembre. C'est ce qu'a indiqué hier le Directeur général des élections, Pierre-F. Côté. Les détenus ont déjà exercé leur droit de vote lors du référendum de mai 1980, ainsi qu'à l'élection d'avril 1981.

Tout détenu qui désire voter pourra le faire au bureau de vote par anticipation de la prison, dans la semaine précédant le scrutin. Son vote sera comptabilisé dans la circonscription de son domicile. Pour ce motif, le détenu doit inscrire son nom sur le bulletin de vote.

Quant aux détenus des pénitenciers fédéraux emprisonnés au Québec, aucune entente n'est encore intervenue entre le Directeur des élections et le Solliciteur général du Canada, M. Côté n'ayant pas obtenu de réponse malgré des requêtes répétées.

Affichage et embellissement

■ L'affichage électoral massif crée des ennuis au... commissaire à l'embellissement de la ville de Montréal, Paul-Émile Sauvageau rappelle en effet qu'il est défendu par les règlements municipaux de placer des affiches sur les arbres, les poteaux, les clôtures et les murs qui sont la propriété de la Ville. M. Sauvageau précise aussi que l'affichage ne peut être fait sur le domaine privé qu'avec le consentement du propriétaire, locataire ou occupant du bâtiment ou du terrain utilisé à cette fin.

Les fonctionnaires invitent les chefs à un «5 à 7» dans la Vieille Capitale

■ QUÉBEC — Les syndicats de la Fonction publique ont invité les chefs de trois formations politiques à venir rencontrer leurs membres, au cours d'un «5 à 7», le 21 novembre, à Québec.

ROBERT LEFEBVRE de la Presse Canadienne

Les chefs invités sont ceux du Parti québécois, du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique. «Ce sont les chefs des partis qui ont des chances de devenir notre employeur et quant au NDP, c'est le parti qui véhicule nos idées depuis plusieurs années», a précisé M. Jean-Louis Harguindeguy, président du Syn-

dicat des fonctionnaires provinciaux du Québec.

Au cours d'une conférence de presse hier à Québec, M. Harguindeguy, accompagné des leaders des autres syndicats représentants les syndiqués de la Fonction publique, a fait valoir qu'une telle rencontre est nécessaire pour que les employés de l'État connaissent la position de chacun de ces partis politiques sur l'avenir de la Fonction publique du Québec, et puissent faire un choix éclairé lors du scrutin du 2 décembre.

Les modalités de cette assemblée publique restent à déterminer. On sait cependant qu'une personne ressource provenant de l'extérieur du mouvement syndical agira comme animateur et in-

vitera les représentants des partis à répondre à 4 ou 5 questions préalablement connues. Les porte-parole syndicaux pourront par ailleurs poser des questions complémentaires.

Clientèle non négligeable

Diverses questions, telles la privatisation, le développement des sociétés d'État ou des régies, la qualité des services publics, la réduction des effectifs, la non-partisanerie de la fonction publique ou la libre négociation des conditions de travail seront aussi, devraient être au coeur de cet échange.

À la suite de cette assemblée, a expliqué le président du SFPQ, les réponses des représentants des partis seront vulgarisées et feront l'objet d'une communica-

tion spéciale à l'ensemble des membres.

Selon M. Harguindeguy, les chefs des partis invités n'ont pas tellement le choix. Ils doivent accepter l'invitation puisque le personnel de la Fonction publique constitue une clientèle non négligeable.

La région de Québec compte à elle seule le tiers des quelque 60 000 salariés de la Fonction publique.

La semaine dernière, le premier ministre Pierre Marc Johnson s'est adressé à quelques centaines de ces travailleurs dans un hôtel de Québec, mais M. Harguindeguy souligne que seuls les fonctionnaires sympathiques au Parti québécois avaient été invités.

Le rapport sur la Maison Tanguay sera-t-il rendu public ?

C'est dans le cadre des activités de la Semaine des prisonniers que le coordonnateur de l'Office des droits des détenus (O.D.D.), M. Jean-Claude Bernheim, a réclamé, hier, la publication immédiate du rapport de la Commission des droits de la personne portant sur les conditions de détention des femmes incarcérées à la Maison Tanguay.

CONRAD BERNIER

La Commission des droits de la personne du Québec devait effectivement rendre public ce rapport, hier. Elle ne l'a pas fait. Les porte-parole des divers organismes impliqués dans la défense des droits des détenus voient là une décision peu rassurante qui pourrait signifier une intervention indue de la part du solliciteur

général du Québec, Me Marc-André Bédard, qui a ce rapport depuis le 22 octobre.

Hier, la directrice des communications à la Commission, Mme Paule Sainte-Marie, a donné raison au porte-parole de l'O.D.D. La semaine dernière, quarante-cinq minutes après que la Commission eût annoncé une conférence de presse pour hier, le ministre Bédard réclamait une rencontre avec les dirigeants de la Commission pour jeudi de cette semaine et sabotait ainsi, au moins provisoirement, la conférence de presse et la publication du rapport.

Le porte-parole de l'O.D.D rappelle que c'est à la suite d'une plainte de cet organisme, en février 83, que la Commission a fait enquête sur les conditions de dé-

tention des femmes à la Maison Tanguay. Rien ne peut justifier, à ses yeux, le moindre délai quant à la publication du rapport. L'important, soutient-il, ce n'est pas que le rapport soit rendu public par le solliciteur général ou par la Commission, mais qu'il soit rendu public tout de suite. Et ce n'est pas l'annonce d'une rencontre, jeudi, du ministre Bédard avec la direction de la Commission, qui le rassure. Bien au contraire.

Selon Jean-Claude Bernheim, les détenues de la Maison Tanguay sont brimées dans leurs droits à l'information, à la santé et au travail et vivent quotidiennement des situations de discrimination à presque tous les niveaux. Ce qui prouve, dit-il, que, même dans les prisons, les femmes sont marginalisées.

L'ENQUÊTE À LA PRISON TANGUAY

M.-A. Bédard a des commentaires à faire

« Normalement la Commission des droits de la personne n'a pas à rendre le rapport public », a indiqué hier M. Charles Grenier, le chef de cabinet du solliciteur général du Québec, Marc-André Bédard, au sujet de l'enquête menée pendant un an à la prison des femmes de Tanguay.

Mais M. Grenier prévoit qu'il y aura une telle pression publique que la Commission devra le faire.

La rencontre sollicitée vendredi par M. Marc-André Bédard auprès de la Commission « vise à régler les problèmes de Tanguay » et il faut y voir l'effet du hasard si cette communication a été établie quelques 45 minutes après que la Commission ait convoqué une conférence de presse, a ajouté M. Grenier.

Toutefois le président de la commission, Jacques Lachapelle,

le, a affirmé que le solliciteur général avait demandé un rendez-vous parce qu'il avait « des commentaires à faire ».

Quoi qu'il en soit, M. Lachapelle estime que le rapport doit être rendu public et il attend d'avoir rencontré M. Bédard pour déterminer à quel moment la presse sera à nouveau convoquée.

Presse Canadienne

Nombreuses activités au Québec pour souligner la semaine des prisonniers

Une bonne dizaine d'organismes ont préparé des activités devant se tenir dans différentes villes de la province, dans le cadre de la semaine des prisonniers en cours depuis dimanche jusqu'à vendredi prochain.

Ainsi demain au centre diocésain de Hull, on se demandera s'il faut criminaliser la violence conjugale.

Jeudi, à Québec et Montréal, sera lancé un journal sur le rôle des médias dans le domaine de la justice. Ce soir-là, le Hollandais Louk Hulsman, donnera une conférence sur l'abolition du système pénal.

Demain, à Montréal, le YWCA présentera une conférence-témoignage sur la vie en prison.

Aujourd'hui au Centre des femmes de Montréal, un débat sur « femme, travail et prison » se tiendra en présence d'une représentante de la Commission des droits de la personne, d'une autre d'Action-Travail des femmes. La prison pour femmes de Tanguay et le ministère québécois de la Justice doivent également y déléguer des participants.

Parmi les groupes qui ont contribué à la préparation des rencontres se trouvent la Société Elizabeth Fry du Montréal

métropolitain, l'Office des droits des détenus, le Mouvement pour la diffusion des arts carcéraux, le Groupe de défense des droits des détenus de Québec et le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie.

Presse Canadienne

RENAULT LANCE SES MODÈLES 86 AVEC UNE OFFRE DE REMBOURSEMENT* JUSQU'À 1000\$:



Les toutes nouvelles Alliance et Encore 1986.

- Nouvelle ligne aérodynamique
- Nouveau système d'injection d'essence
- Remix sur le moteur de 1.4 litres
- Nouveaux phares à halogène fumelés
- Nouvelle calandre à profil surbaissé
- Chauffage plus puissant à l'arrière
- Une des meilleures garanties au Canada
- Système d'entrée sans clé
- Siège-baquet à dossiers à pédales, habillés de tissu «Premiers»

REMBOURSEMENT DE:

Alliance décapotable	985	1000
Encore GS	980	1000
Encore LS Alliance DL	980	1000
Encore S Alliance L	980	1000
Alliance de base	980	1000

- Nouvelle instrumentation de type automobile
- Suspension améliorée, avec amortisseurs à gaz sans pression à l'arrière
- Options offertes
- Moteur de 1.7 litres (ACT) et injection d'essence
- Chaîne de son Premium à six haut-parleurs
- Régulateur de vitesse

Crédit offert



* Cette offre est valable uniquement pour les véhicules identifiés ci-dessus, achetés et livrés avant le 31 décembre 1985. Toute personne qui achète un véhicule au détail est éligible à cette offre. Les modalités de remboursement sont indiquées sur le formulaire de demande de financement Renault. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Renault.

VOYEZ VOTRE

CONCESSIONNAIRE RENAULT JEEP SANS TARDER.



Nouveau!

Encore un compte innovateur à la Banque TD...

Le COMPTE- INVESTISSEUR

7³/₈% par année -le meilleur taux d'épargne-placement de n'importe quelle grande banque ou société de fiducie.*

Vous gagnez de l'intérêt quotidien à un taux plus élevé que celui des autres comptes d'épargne-placement.

Comparez le nouveau COMPTE-INVETISSEUR à votre compte d'épargne-placement actuel. Sur les soldes de \$25,000 et plus, le COMPTE-INVETISSEUR vous rapporte présentement un taux d'intérêt de 7³/₈% par année, un taux plus élevé que celui que vous obtenez sur un compte comparable dans une autre grande banque ou une société de fiducie. Et sur les soldes de \$5,000 à moins de \$25,000, notre taux d'intérêt quotidien est inégalé.

Vous pouvez ajouter des fonds n'importe quand.

Vous pouvez ajouter n'importe quel montant à votre COMPTE-INVETISSEUR, n'importe quand - chose qu'il vous est impossible de faire avec la plupart des autres placements. Bien entendu, ces dépôts

supplémentaires vous rapportent immédiatement un intérêt quotidien élevé.

Vous avez accès à votre argent en tout temps.

Vous pouvez accéder à vos fonds comme vous voulez: à la succursale, par chèque et même par la Machine Verte. Essayez donc de faire cela avec la plupart des autres placements!

Demandez-nous les taux élevés d'aujourd'hui!

Le nouveau COMPTE-INVETISSEUR est peut-être le concept de placement que vous cherchez. Passez demander tous les détails aujourd'hui à une succursale TD, ou appelez sans frais l'Infoligne Verte TD:

Québec: 1-800-387-1500
Toronto: 982-7730
Partout ailleurs au Canada: 1-800-387-2092

* Comparaison sur la base des taux en vigueur le 6 novembre 1985 dans les grandes banques et les sociétés de fiducie.

Offert par la Société d'hypothèques TD et garanti par la Banque Toronto Dominion. Disponible à toutes les succursales TD.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA



le personnel fait toute la différence

Commission canadienne des transports Dossier no 2-N341-1(OPLD) Rôle no 8184

AVIS PUBLIC MODIFIÉ

NATIONAL EXPRESS AVIATION LTD./LTÉE REQUÊTE EN VUE D'EXPLOITER UN SERVICE AÉRIEN COMMERCIAL

National Express Aviation Ltd./Ltée a demandé l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe G, pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier, afin de desservir les points Montréal (Mirabel), Québec, Saguenay/Bagotville, Mont-Joli et Bore-Comeau (Québec).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports.

Les interventions doivent être déposées au plus tard le 13 décembre 1985, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

G.N. Rodgers
Division des permis intérieurs pour le directeur suppléant
Direction des Permis
Comité des transports aériens

Canada

SALOIS CHEVROLET OLDSMOBILE
UNE ÉQUIPE EXPLOSIVE

SPÉCIAUX EXPLOSIFS SUR MODÈLES 1986

... Air climatisé gratuit (ou rabais GM de 500.\$) sur certains modèles 1986.

... Financement de 9,5% sur certains modèles 1986 et 1985 jusqu'au 20 novembre 1985.

... Camions 1985 à partir de 7191.\$ en inventaire, prêts à livrer, sans attente.

... Spécial explosif Chevette Scooter, transmission automatique, transport et préparation inclus 6996.\$ Offre de durée limitée: valide du 25 octobre au 25 novembre 1985 sur toute commande de Chevette Scooter.

... Prix explosifs sur les modèles 1985 encore en inventaire. Dépêchez-vous, seulement 40 disponibles. Excellent choix de couleurs et d'équipement.

... Location à long terme à des taux explosifs. Par exemple:

Chevette (stock 14697) location 48 mois	152.40\$	par mois plus taxe.
Cavalier (stock 14763) location 48 mois	175.26\$	par mois plus taxe.
Celebrity (stock 14642) location 48 mois	230.13\$	par mois plus taxe.
Ciera (stock 14709) location 48 mois	253.25\$	par mois plus taxe.

Offre de durée limitée.

SALOIS CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
610, boulevard Curé-Labelle
Chomedey, Laval
688-3892

1 kilomètre au nord du pont de Cartierville
Ouvert de 9 a.m. à 10 p.m. du lundi au vendredi

Le prince Charles salue la mémoire des soldats US morts pour la liberté

WASHINGTON (AFP) — Le prince et la princesse de Galles ont achevé hier leur visite à Washington dans une atmosphère empreinte de gravité, Charles déposant une gerbe sur le tombeau du soldat américain inconnu et Lady Diana visitant un centre de désintoxication de drogués.

À l'occasion de la Journée du souvenir, le couple princier s'est rendu dans l'après-midi au cimetière militaire national d'Arlington, où Charles a salué la mémoire des Américains morts aux côtés des soldats des pays du Commonwealth, qui, a-t-il dit, «ont donné leur vie pour la cause de la liberté».

Vingt-et-un coups de canon avaient salué leur arrivée au cimetière d'Arlington, où ils ont écouté les hymnes britannique et américain avant que le prince de Galles, en uniforme de la Royal Navy, ne dépose une gerbe sur la tombe du soldat inconnu.

Après, Lady Di, accompagnée de Mme Nancy Reagan, avait visité un centre de désintoxication et de réadaptation de drogués à Springfield (Virginie), dans la banlieue de Washington.



Lady Di et Nancy Reagan lors de leur visite au centre de réadaptation de drogués à Springfield (Virginie).

Les deux femmes, qui partagent le même intérêt pour les questions de toxicomanie, notamment chez les enfants, ont écouté une adolescente parler de son combat contre la drogue. La princesse Diana est restée silencieuse, alors que la première dame des États-Unis s'adressait aux jeunes pensionnaires du centre, déclarant notamment: «Un monde immense vous attend au dehors, et nous avons besoin de vous.»

Hier matin, le couple princier avait effectué une visite promotionnelle de produits britanniques dans un grand magasin de Virginie. Lady Di, tailleur blanc et nue tête, avait été ovationnée par plusieurs centaines de curieux enthousiastes.

Avant d'inaugurer la promotion «Le meilleur de la Grande-Bretagne», le prince Charles avait déclaré: «Je ne sais pas si je peux être décrit comme un voyageur de commerce, mais j'essaie de susciter de l'intérêt pour les choses britanniques.»

Le prince de Galles s'était également rendu, en milieu de journée, à la bibliothèque du Congrès, l'une des plus importantes au monde, où il a participé à un débat sur la constitution américaine avec des juristes et des étudiants.

Ce matin, Charles et Diana doivent se rendre en Floride, où ils assisteront à un match de polo — l'un des sports favoris du prince de Galles — et participeront à un dîner et un bal de bienfaisance.

Devenez propriétaire plus tôt...

et pour moins cher!

Comparez les taux d'intérêt du prêt hypothécaire à doubles versements* du Trust Royal avec les autres taux offerts.

9³/₄%[†]

Sur la base d'un terme de 1 an

Vous pouvez doubler la tranche du capital et des intérêts de vos mensualités... quand vous le voulez! C'est l'un des meilleurs prêts hypothécaires sur le marché.

* Pour les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels
† Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.
Intérêt calculé semi-annuellement et non d'avance.

17 bureaux pour mieux vous servir dans la région de Montréal.

Pour renseignements appelez: 876-2525



Service des prêts hypothécaires

ASTRAL... TOUTE UNE VENTE DE NOËL

25% de RABAIS

Nikon Nouveau! Rabais \$10

Nikon N 2000
Appareil 35mm avec 2 modes d'exposition programmés, débrayage manuel avancé du film 2.5 images/sec., contrôle du flash TTL et vitesses jusqu'à 1/2000 sec. Avec le nouvel objectif compact Nikkor 50mm F1.8 multi-couches!

339⁷⁷

...sur un accessoire-photo Image à l'achat d'un appareil 35mm!

Image: Les accessoires-photo les plus vendus au Canada!
• Objectifs zoom et grand angle
• Appareils 35mm
• Flash électroniques automatiques
• Sacs à accessoires de luxe
• Filtres, étuis et autres!

Nikon Rabais \$20

Nikon F6 20
Appareil 35mm à exposition entièrement automatique et débrayage manuel possible. Obj. 50mm F1.8 "E" interchangeable

199⁷⁷

Canon Tout est électronique!

Canon T-50
Appareil 35mm à exposition automatique entièrement programmée, chargement et avance du film motorisés et obj. 50mm F1.8

229⁷⁷

MINOLTA

Minolta Freedom I
Appareil 35mm compact avec mise au point entièrement automatique et débrayage manuel possible. flash incorporé, chargement, avance et rebobinage du film automatiques

99⁷⁷

MINOLTA

Minolta Freedom II
Appareil 35mm à type automatique entièrement programmé, flash à déclenchement automatique, chargement, avance et rebobinage du film motorisés. Accepte les films jusqu'à 1000 ASA

149⁷⁷

Canon

Canon Sure Shot Quartz Date
Appareil 35mm automatique entièrement programmé, mise au point automatique, avance et rebobinage du film motorisés. Il imprime la date sur vos photos!

199⁷⁷

Zoom Image MFZ 80-200mm
Zoom compact de qualité à optique traitée multicouches pour de superbes portraits et photos d'action. Contrôle unique avec foyer macro pour d'incroyables gros-plans! Ord. 139.77

Objectif Image 28mm F2.8 grand-angle
Objectif grand-angulaire compact traité multicouches. Super pour les photos de groupes et les paysages panoramiques! Ord. 79.77

Deux objectifs pour seulement: 169⁷⁷ Plus...

\$20 de remise Image
à être utilisée pour l'achat d'autres produits Image lorsque vous achetez ces deux objectifs!

2^e jeu de 24 photos 1c
Au moment du développement. Procédé C-41 seulement. Film avec dévél. compris non-éligible.

astral

Tout Pour La Photo

Ca clique en grand pour Noël

astra lab		DÉVELOPPEMENT COULEUR SUR PLACE	
Place Alexis-Nihon	833-7209	Place Alexis-Nihon	833-7209
Place Henri	336-8272	Centre Fairview	895-6963
Centre Fairview	895-6963	Mail Champlain	871-5825
Centre Lavel	887-7528	Place Bonaventure	878-4378
Place Ville-Marie	878-9821	1481, Ste-Catherine Ouest	835-1154
Centre Dorval	636-5221	7038, Saint-Hubert	271-1426
		Centre Rockland	723-2689
		Les Promenades St-Bruno	852-8828
		2020, Université	849-7341
		Galerias d'Anjou	354-2001
		Centre d'achats Boulevard	721-3929
		Complexe Desjardins (Métro)	843-8218

SYSTÈME COMPTABLE INTÉGRÉ

(Comptes à recevoir, Comptes à payer, General Ledger) AVEC LA CONFIGURATION A

JOIGNEZ-VOUS À LA FOULE DE CLIENTS FUTUR BYTE

apple

CONFIGURATION A
MAC 512K

Image Writer 5"
Disque rigide 10 Mg interne (hyper-drive)
Logiciel Ma Comptabilité
MacWrite
MacPaint

FUTUR BYTE DEPUIS 1977...
+Ma Comptabilité =

LA SOLUTION
332, rue Lindsay (819) 477-8786 DRUMMONDVILLE

FUTUR BYTE
DEPUIS 1977...
LES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE!

apple

CONFIGURATION B
MAC 512K

Jazz — Base donnée
— Chiffrier électronique
— Graphique
— Traitement de texte
— Communication

FUTUR BYTE DEPUIS 1977...
+MicroSoft EXCEL =

L'EXCELLENCE
1295, chemin Chamby 677-5264 LONGUEUIL
1189, place Phillips 861-2831 MONTRÉAL

JOIGNEZ-VOUS À LA FOULE DE CLIENTS FUTUR BYTE

apple

CONFIGURATION B
MAC 512K

Jazz — Base donnée
— Chiffrier électronique
— Graphique
— Traitement de texte
— Communication

FUTUR BYTE DEPUIS 1977...
+MicroSoft EXCEL =

L'EXCELLENCE
1189, place Phillips 861-2831 MONTRÉAL

GRATUIT! sur présentation de cette annonce à l'un de nos bureaux. **TASSE APPLE** valeur 4"

GRATUIT «SÉMINAIRES»
Ma Comptabilité et Jazz
677-5264
861-2831

ÉPARGNEZ 50% et plus
SUR «AMEUBLEMENT INFORMATIQUE»*
*(pupitres, tables, chaises, classeurs, etc.)
677-5264

Une création si rare ne peut être trouvée n'importe où.

Lassale.

Les montres Lassale les plus élégantes et racées sont maintenant également résistantes à l'eau. Assorties et exquises, aussi bien pour elle que pour lui. Le bracelet moderne à baguettes en ton or lustré et les boîtier et cadran ton or viennent compléter une allure toute recherchée. Superbes. Vous les trouverez dans les magasins les plus exclusifs.

LASSALE
UNE TRADITION ÉVIDENTE.

BIJOUTERIE le roy

7139 rue St-Hubert, Montréal, Qué. H2S 2N1 (514) 277-3127

Plan de Mise de Côté

METRO, VISA, MasterCard logos.

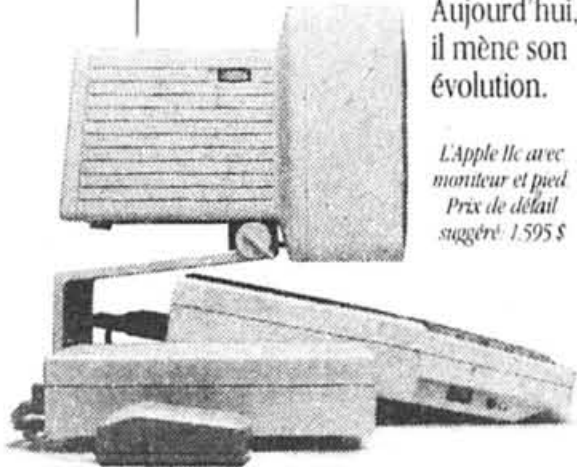
À Noël, découvrez ce qu'un Apple II peut faire pour vous et, du même coup, épargnez plus de 475 \$.

Si l'on se fie au passé et au présent, il est évident que l'Apple II est l'ordinateur de l'avenir.

En 1977, l'Apple II était à la tête de la révolution de l'ordinateur personnel.

Aujourd'hui, il mène son évolution.

L'Apple IIc avec moniteur et pied. Prix de détail suggéré: 1.595 \$



Il comble le fossé qui sépare le passé de l'avenir, grâce à un système qui, dans le présent, est en état constant de croissance et de perfectionnement.

Il existe déjà plus de 10 000 programmes pour l'Apple II. Tous les sujets sont bons, de l'aviation à la zoologie. Et de nouveaux programmes sont constamment mis au point.

Il existe aussi des centaines, peut-être des milliers d'accessoires périphériques pour l'Apple II. Et on ne cesse d'en créer.

Un ordinateur personnel Apple II vous donne la sécurité, la fiabilité et la tranquillité d'esprit que seule la technique qui a fait ses preuves peut offrir.

Voilà sans doute l'une des raisons pour lesquelles l'Apple II est l'ordinateur personnel le plus populaire au monde.

En plus de jouir d'une immense popularité et d'offrir un choix monstre de logiciels et d'accessoires, l'Apple II peut se vanter d'avoir le plus vaste réseau de concessionnaires d'ordinateurs indépendants au Canada.

Plus de 350 concessionnaires Apple autorisés ont reçu une formation spéciale et sont prêts à vous venir en aide d'un bout à l'autre du pays.

Mais qu'est-ce qu'un Apple II peut bien faire pour vous? Bonne question. Malheureusement, on ne peut y répondre.

Du moins, pas de façon précise. Mais nous pouvons vous montrer ce que les Apple II ont pu faire pour d'autres.

À Vancouver, par exemple, un agent immobilier se sert d'un Apple IIc pour calculer et comparer les prix et les taux hypothécaires, trouver les propriétés qui conviennent à ses clients, personnaliser ses lettres circulaires, et accéder à la liste d'inscriptions de l'unité centrale de sa compagnie.

C'est ainsi qu'il est devenu l'un des cinq agents immobiliers qui réussissent le mieux à Vancouver.

À Regina, la GRC utilise un Apple IIc pour cataloguer tous les objets de son musée et raconter aux visiteurs l'histoire de la Gendarmerie.

CP Air utilise des Apple IIc pour contrôler les départs et les arrivées.

Version Calc et un Apple II peuvent simplifier vos rapports d'impôt.



L'Apple II.
Un beau passé. Un bel avenir.
Un beau présent.

Cette brochure contient pour plus de 475 \$ en rabais de Noël Apple II.

à Montréal, Toronto et Vancouver. Les Apple n'ont jamais failli à la tâche... et ont fait économiser 90.000 \$ à la compagnie pendant l'année qui a suivi leur installation!

Valérie Barker, présidente d'une ligue féminine

Épargnez plus de 475 \$ avec le certificat de rabais de Noël Apple II.

Passer chercher votre copie gratuite du dépliant de Noël Apple II chez un concessionnaire Apple autorisé participant. Ses douze pages couleur contiennent des situations qui démontreront ce qu'un Apple II peut faire pour vous.

Et à l'endos, vous trouverez un Certificat de Rabais de Noël Apple II valant plus de 475 \$ à l'achat de certains logiciels et accessoires Apple II.

- Manette pour jeux 15,00 \$
- Moniteur couleur Apple IIe 35,00 \$
- Modem Apple 60,00 \$
- Imprimante Scribe 50,00 \$
- Unité de disquettes Unidisk pour IIe 45,00 \$
- Souris Apple 15,00 \$
- Moniteur couleur Apple IIc 35,00 \$
- Seconde unité de disquettes pour le IIc 45,00 \$
- Écran plat à cristal liquide Apple IIc 75,00 \$
- Mouse Calc* 20,00 \$
- Version Calc 20,00 \$
- Mouse Budget* 10,00 \$
- MouseWord* 25,00 \$
- Where in the World is Carmen SanDiego?* 5,00 \$
- Math Blaster!* 5,00 \$
- Épistole 25,00 \$
- Print Shop* 10,00 \$
- Maximot 7,50 \$
- Flight Simulator II* 5,00 \$
- Fée au zoo 7,00 \$
- Fée à la plage 7,00 \$
- Karateka* 5,00 \$
- Photo 5,00 \$
- Sésame 5,00 \$
- AppleWorks 35,00 \$
- Logo II d'Apple** 20,00 \$
- Apple Access* 10,00 \$
- Apple Education Classics* 5,00 \$

*disponibles en anglais seulement
**rabais offert pour la version anglaise seulement

de balle-molle, se sert d'un Apple IIc pour analyser les statistiques de la ligue et de chacun de ses membres.

Le temps de le dire, Valérie et son Apple IIc déterminent qui a besoin de pratique au bâton.

Bien sûr, l'Apple II a la bosse des chiffres et des affaires. Qu'il s'agisse de statistiques de baseball ou de gestion de petite entreprise.

Prenons Version Calcsm par exemple.

Version Calc est un programme de calcul électronique tout indiqué pour les petites entreprises. Et il utilise toutes les ressources de la souris Apple.

La souris Apple remplace un tas de commandes fastidieuses au clavier par un geste vieux comme le monde: le pointage de l'index.

Déplacez la souris sur votre bureau et le pointeur, sur l'écran, suit votre mouvement. Pointez vers l'opération, faites clic! et le tour est joué.

Avec Version Calc, vous pouvez disposer des données lisiblement sur 254 lignes et 63 colonnes, faire la coupe, la transcription et l'insertion de chiffres et de formules, et protéger vos formules confidentielles.

Parlons maintenant d'AppleWorkssm le programme combiné qui se vend le plus au monde.

AppleWorks réunit les trois utilisations les plus courantes (traitement de texte, calcul de tableaux financiers et base de données) dans un même programme.

Vous pouvez donc passer d'une opération à l'autre en tout temps, transférer dossiers et information, tout cela, sans jamais changer de programme.

Il existe en outre des milliers de programmes pour l'Apple II qui peuvent vous venir en aide lorsqu'il s'agit, par exemple, d'affronter ce monstre qu'est le "compte de dépenses" ou de produire un état des profits et pertes avec tableaux et graphiques couleurs.

Sans parler des milliers de programmes éducatifs Apple II qui enseigneront à vos enfants à peu près tous les sujets, de l'algèbre à la zoologie.

Mais ce n'est pas tout. Si vous achetez un Apple IIc ou Apple IIe avant le 31 décembre 1985, chez un concessionnaire Apple autorisé, vous pourrez épargner plus de 475 \$ sur un vaste choix de logiciels et d'accessoires Apple II.

À Noël, découvrez ce qu'un Apple II peut faire pour vous.

Et, du même coup, épargnez plus de 475 \$.



L'Apple IIc avec moniteur et unité de disquettes. Prix de détail suggéré: 1.895 \$.



L'Apple II.
Un beau passé. Un bel avenir. Un beau présent.

Pour obtenir le nom du concessionnaire Apple autorisé le plus près de chez vous, composez: 1-800-268-7637.
Apple, le logo Apple et AppleWorks sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Version Calc est une marque déposée de Version Soft.

Ce n'est pas le coup du chauffeur qui a tué le passager, dit l'expert

■ André Bouchard, un chauffeur d'autobus de la Société de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal depuis cinq ans, a dit hier, devant la Cour des sessions, qu'il avait asséné, en avril dernier, un coup de poing fatal à un passager qui le menaçait.

JOYCE NAPIER

On sait qu'à la suite de cette bagarre, le passager Raoul L'Italien, 59 ans, est mort d'une hémorragie cérébrale.

Hier, le procès de Bouchard, 33 ans, accusé de voies de faits, a débuté devant le juge Roger Vincent.

D'après le témoignage de l'accusé, il avait, le 26 avril, garé son autobus en face de l'arrêt du métro Angrignon, comme d'habitude. Comme il était arrivé 10 minutes en avance, le chauffeur n'a pas ouvert ses portes bien qu'un groupe de passagers attendait avec une certaine impatience de monter dans le véhicule public.

Quelques instants plus tard, Bouchard a avancé son véhicule et a ouvert ses portes afin de per-

mettre à ceux qui attendaient de monter.

Les passagers ont alors commencé à rouspéter, à lui lancer des injures et à jeter leurs billets d'autobus par terre, de dire Bouchard.

Le chauffeur leur a alors dit de descendre et d'attendre le prochain autobus parce qu'il se sentait stressé et ne pouvait plus conduire.

La victime lui aurait craché à la figure et Bouchard, qui était plus petit de taille mais plus costaud que L'Italien qui lui faisait néanmoins peur, lui aurait alors asséné un coup de poing.

L'Italien, un résident de LaSalle, aurait cherché à lui rendre sa monnaie mais après avoir reçu un coup de pied dans les jambes, il s'est écroulé par terre.

Le médecin pathologiste André Lauzon a expliqué à la cour que ce ne sont pas les coups que Bouchard a assénés à la victime qui l'ont tué.

L'Italien, de dire le médecin, était cardiaque et faisait de la haute tension.

On sait qu'après cet incident, Bouchard a pris un congé de maladie de six semaines.

Un avion de Nordair est saisi avec 50 kilos de marijuana cachés à bord

■ TORONTO (PC) — Des douaniers ont saisi un avion à réaction 737 de Nordair à l'aéroport international Pearson, à Toronto, dimanche, après y avoir découvert 50 kilogrammes de marijuana cachée dans des contenants en métal servant à transporter les repas destinés aux passagers, et qu'on était en train de décharger.

Murray Uren, porte-parole de Douanes Canada, a dit que la saisie ne résulte pas d'une dénonciation. Aucune arrestation n'a été effectuée, a-t-il ajouté.

L'avion a réaction en provenance de Montego Bay, Jamaïque, venait à peine d'atterrir. Les douaniers considèrent les avions

Le fumeur coléreux restera en prison

■ LONDRES (AP) — Un magistrat britannique a refusé d'accorder, hier, la liberté sous caution au psychologue américain qui n'avait pas voulu arrêter de fumer son cigare dans la partie non-fumeurs d'un avion de la TWA.

M. Steven Vavaris, 52 ans, accompagné devant le tribunal d'Uxbridge pour voies de fait ayant entraîné des blessures sur un passager de l'avion. L'affaire a été renvoyée jusqu'à jeudi, sur demande de la police.

L'inspecteur Michael Byrne a déclaré à la cour que les détails réunis par la police avaient été soumis au directeur des affaires judiciaires du parquet pour décider si M. Vavaris était passible de jugement en vertu de la loi sur la sécurité aérienne de 1982, qui prévoit une peine maximale d'emprisonnement à vie.

Le Boeing-747, qui se rendait d'Athènes à New York, avait dû faire un arrêt d'urgence à Londres après qu'une sérieuse altercation se fut produite dans la zone non-fumeurs. L'avion avait ensuite repris sa route, avec quatre heures de retard.

Chauffard recherché

■ La police de la CUM est à la recherche d'un chauffard qui a poursuivi sa route, dimanche soir, après avoir mortellement blessé un piéton, à l'intersection des rues Christophe-Colomb et Bellechasse.

La victime, M. Benjamin Hernandez, âgé de 47 ans, avait été transporté à l'hôpital Bellechasse où les médecins n'ont pu que constater le décès.

La police signale que l'automobiliste recherché voyageait à bord d'une voiture de couleur bleue.

Mort dans un poste de police

■ Un homme d'origine asiatique est mort hier dans une cellule du poste 52 de la police de la CUM. La victime, qui était en état d'ébriété, avait été conduite au poste après un accident de la circulation. Quelques heures plus tard, les policiers l'ont trouvé mort. La Sûreté du Québec a été chargée de l'enquête. Par ailleurs une autopsie sera pratiquée pour déterminer les causes de ce décès.

Camil Richard: sentence jeudi

■ Camil Richard, reconnu coupable la fin de semaine dernière du meurtre de sa femme Lorraine Roussy, dont le corps presque entièrement calciné a été retrouvé dans un bois le 8 avril dernier, connaîtra sa sentence jeudi prochain.

JOYCE NAPIER

C'est après avoir délibéré pendant deux jours qu'un jury des Assises, composé de sept hommes et cinq femmes, a rendu son verdict vendredi tard dans la soirée. Le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, a annoncé ensuite qu'il rendrait sa sentence cette semaine.

Dans sa plaidoirie la semaine dernière, le procureur de la couronne, Me Claude Chartrand

avait souligné aux jurés que les lettres d'amour écrites par l'accusé à sa femme et épinglées ça et là dans leur logement à Lachine « sonnaient faux ».

Richard, avait ajouté le procureur, avait commis « un crime économique » en abattant la victime.

L'accusé, qui d'après les témoignages était criblé de dettes, aurait abattu sa femme pour devenir le seul bénéficiaire de ses biens, un commerce de cuir et une maison de \$46 500 qu'elle avait achetée à Côte-Sainte-Catherine sur la Rive-Sud, de dire Me Chartrand.

Les mots d'amour découverts par la police lors d'une perquisition auraient été placés par l'accusé dans le but de brouiller les pistes.

L'instruction a révélé que le corps presque entièrement brûlé de Mme Roussy a été découvert par deux bûcherons dans un bois de La Prairie le 8 avril dernier. Ce n'est que 10 jours plus tard que Richard a identifié la victime à la morgue de Montréal. Une autopsie a révélé que la jeune femme avait été abattue avec un objet à la fois coupant et contondant. Son crâne avait été défoncé.

L'avocat de la défense, Me Alessandro Spagnoli, avait souligné au jury que son client n'avait aucune raison d'abattre sa femme. Pourquoi Richard aurait-il tué sa femme puisque les témoignages ont révélé que le couple n'avait eu un enfant, de demander Me Spagnoli.

La couronne avait allégué que

le mobile du crime était l'argent, de continuer le procureur, mais l'absence de preuve à cet effet est bien le talon d'Achille dans la thèse de la couronne.

La victime aimait jouer aux casinos de Las Vegas et Atlantic City, quelqu'un dans ce milieu aurait pu lui en vouloir, de dire Me Spagnoli.

Pourquoi l'accusé aurait-il brûlé le cadavre de sa femme pour ensuite aller l'identifier 10 jours plus tard, de demander l'avocat de la défense.

Mais le ministère public avait souligné aux jurés qu'il comprenait bien pourquoi Richard avait caché aux policiers l'existence de la maison que la victime venait d'acheter sur la Rive-Sud.

Deux procès pour meurtre débutent

■ C'est un jury des Assises composé de sept femmes et cinq hommes qui décidera du sort du jardinier de Sherrington, dans le comté d'Iberville, Sylvain Clermont, 20 ans, accusé d'avoir tué un homme le 11 septembre dernier.

Le ministère public, représenté par Me Ginette Kirouac, a souligné aux jurés au début de ce procès, instruit par le juge Fraser Martin de la Cour supérieure, qu'elle entendait prouver que c'était bien l'accusé qui avait

abattu la victime, Serge Archambault.

Après une discussion qui a eu lieu chez l'oncle de l'accusé, André Clermont, un chômeur de 52 ans, le jeune homme aurait battu la victime à mort.

Le soir du crime, l'accusé, son amie, Diane del Bianco, et la victime couchaient chez André Clermont. L'accusé aurait demandé en vain à la victime de lui céder son lit. C'est alors que les deux en sont venus aux poings. La victime, qui d'après le ministère pu-

blic a été « cruellement battue », a perdu connaissance et a passé la nuit dans le corridor sans que personne ne s'en occupe.

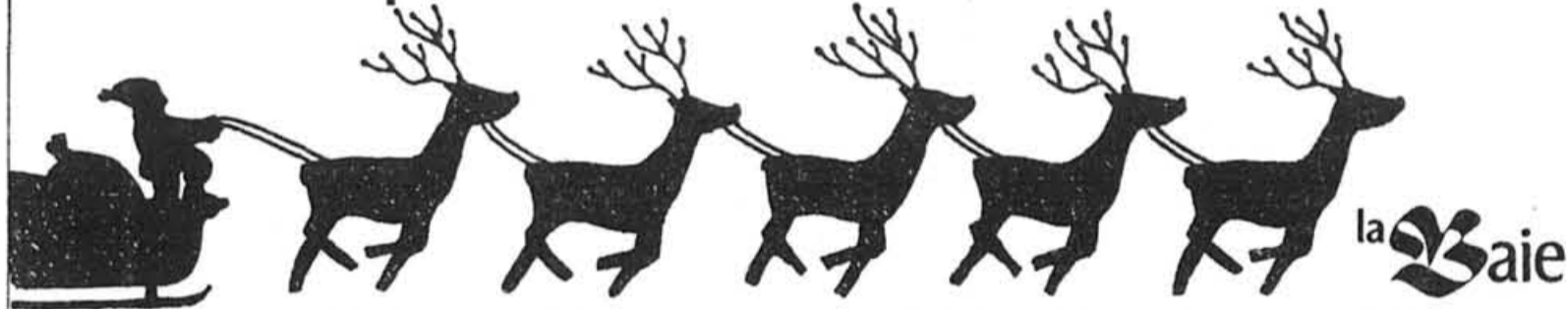
Dans un autre procès pour meurtre, instruit par le juge Louis Tannenbaum, de la Cour supérieure, qui a débuté hier, c'est un jury de sept femmes et cinq hommes qui décidera du sort de Mario Cyr, 29 ans, accusé d'avoir abattu un revendeur de stupéfiants le 28 mars 1984.

Le procureur de la couronne, Me Michel Ayot a souligné qu'il

entendait démontrer comment l'accusé et son frère, Pierre Cyr, voulaient enlever Mario Bouchard, 33 ans, pour lui voler l'argent qu'il faisait en vendant de la drogue. Mario et Pierre Cyr auraient enlevé la victime et l'aurait emmenée, à bord d'une voiture, sur le chemin qui mène au sanctuaire de Beauvoir, à 7 kilomètres de Sherbrooke. Là, de dire la Couronne, Mario aurait abattu Bouchard avec une carabine tronçonnée de calibre .12.

J.N.

Devinez qui sera à la Baie le 16 novembre.



Faites peau neuve avec l'émulsion hydratante "Tellement différente" Clinique

Visage... miroir de l'âme. Donnez-lui un traitement spécial, un traitement à l'émulsion hydratante "Tellement différente" de Clinique. Vous en ressentirez tout de suite les effets bénéfiques: sensation de fraîcheur, douceur et souplesse de la peau.

À la Baie, les conseillères Clinique vous montreront comment tirer parti de ce soin exceptionnel. Elles vous diront pourquoi ses vertus quotidiennes agissent encore mieux lorsque vous nettoyez d'abord votre visage au savon doux Clinique, puis appliquez la lotion clarifiante.

Et puisque chaque type de peau a ses besoins spécifiques, nos conseillères détermineront le vôtre rapidement et gratuitement, afin de vous suggérer les produits Clinique appropriés.

Trois petits savons, 120 g, 16.00 la boîte.
Lotion clarifiante, 180 mL, 12.00 ch.; 360 mL, 21.00 ch.
Émulsion hydratante "Tellement différente", 60 mL, 14.00 ch.; 120 mL, 23.50 ch.



CLINIQUE
Anallergique
Non parfumé



Votre prime: À l'achat de 12.00 ou plus de produits Clinique, vous recevrez sans frais supplémentaires, un attrayant cadeau contenant: **la crème ultra-émolliente** pour la peau sèche; **le fond de teint équilibré** pour une peau d'aspect soyeux; teinte populaire; **le savon doux pour le visage**, un nettoyant efficace; **la crème de rinçage** adoucissant, démêle tout en donnant du corps à vos cheveux; **le rouge à lèvres différent** pour souligner vos lèvres. Le tout en format échantillon. Une prime par client. Quantité au Québec: 16,000.
Produits de beauté, rayon 240. En vigueur jusqu'au 16 novembre.



DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741 • Centre Rockland 739-5521
• Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470 • Place Verfu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455



DANS L'OCTROI DES CONTRATS À LA RONDE

L'AMARC n'aurait suivi ses propres règles que partiellement

Le juge Alphonse Barbeau qui entend la requête en nullité présentée contre l'AMARC a dû naviguer, hier, sur une mer d'objections soulevées par les parties (quatre) au dossier. Cet-

MARIANÉ FAVREAU

te cinquième journée de débats fut consacrée à l'audition du vérificateur général de la Ville de Montréal qu'avait assigné Me Emile Colas, avocat de l'ex-concessionnaire Donald Berman.

Précisant bien qu'il voulait évi-

ter de juger le travail du vérificateur ou les méthodes d'administration de la Ville, le juge Barbeau a rappelé maintes fois l'objet du débat et la dignité due à la Cour.

C'est que, pour faire sa preuve, Me Colas veut obtenir le plus de renseignements possibles sur les faits qui ont permis au vérificateur, M. Guy A. Trudel, de tirer certaines conclusions dans son rapport public. Notamment, que les « règles mêmes de l'AMARC pour les soumissions sur invitation n'ont été suivies que partiellement » dans le cas de l'octroi du

contrat à long terme pour les jeux d'adresse, objet du litige.

On a donné des explications verbales supplémentaires à certains, explique le vérificateur, décidé de réduire la durée du contrat de 10 à cinq ans, et permis au concessionnaire retenu de mettre fin à son contrat chaque année, en dérogation avec les propres directives de l'AMARC. De même, poursuit-il, l'ouverture des soumissions ne se serait pas faite selon les strictes procédures en usage à la Ville. Une offre arrivée après la date-limite y aurait été automatiquement rejetée, dit-il.

Me Colas pointe, dans son rapport, une réponse écrite de l'AMARC, la société qui gère La Ronde, concernant une question soulevée par le vérificateur. Comme cette question n'apparaît pas au rapport, il voudrait bien connaître. Il veut connaître les conclusions auxquelles en est arrivé le bureau du vérificateur, qui seraient pertinentes à la cause et qui n'apparaissent pas dans le rapport. Et dont M. Trudel ne nie pas l'existence.

Tout cela soulève plus que des

remous, des vagues. Après s'être d'abord objecté, l'avocat de l'AMARC, Me Bourque, prend le parti « d'ouvrir la boîte de Pandore ». L'avocat de la Ville, Me Neuville Lacroix refuse absolument cette « expédition de pêche », le juge considère le tout et permet des petits pas.

Tout au plus, le vérificateur expliquera-t-il que son assistant directeur a préparé un rapport pour fins de discussion avec le service vérifié (l'AMARC). Les conclusions ont été transmises à l'AMARC le 17 mai dernier.

Quand Me Colas veut faire produire le rapport de ces conclusions, ou quand il veut faire parler un autre membre du bureau du vérificateur sur son enquête concernant les jeux d'adresse, les objections fusent. Les parties devraient débattre le lundi, 18 novembre prochain (à la reprise des audiences), du secret professionnel.

On a cependant appris que l'AMARC figure au budget de la Ville, que le vérificateur peut y faire les enquêtes qu'il juge appropriées. On a aussi déposé le

mandat de l'AMARC (nouvelle version) qui n'a été ratifié que le 17 janvier 1985, donc peu après les événements en cause.

On apprend également que le vérificateur a fait 24 recommandations à l'AMARC, les années

précédentes, et que celle-ci a corrigé son tir de façon satisfaisante. On apprend enfin que le vérificateur n'a pu retracer d'obligations légales ou contractuelles sur la façon dont l'AMARC doit procéder pour obtenir des recettes.

Des «binnes» pour bonnes œuvres

Cinq tonnes de bonnes «binnes»! Voilà l'objectif que s'est fixé la Fraternité des policiers de la CUM à l'occasion de sa « Journée des fêtes au lard » qui se tiendra dimanche. On pourra s'en régaler à volonté pour \$5 de 10 h à 20 h, à son siège social du 480 rue Gifford, à Montréal.

Comme d'habitude, tous les profits seront versés à la Société pour les enfants handicapés du Québec. Depuis 1960, les policiers ont ainsi donné quelque \$135 000 à cet organisme social.

Les organisateurs disposent d'un comptoir pour les commandes à emporter, ainsi qu'un service de livraison à domicile pour ceux qui demandent au moins cinq repas. Le numéro de téléphone à composer: 527-4161. On prévoit servir quelque 6 000 généreuses portions...

THERMOPOMPES

\$857 mois

EXTRA SPÉCIAL

7 ANS LIVRAISON DE MAZOUT

- 100% garantie
- votre fournaise à l'huile
- pièces et main-d'oeuvre
- votre thermopompe

SI VOTRE CÔÛT DE CHAUFFAGE EST PLUS DE \$900, APPELÉZ SANS PLUS TARDER.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:
487-0077
637-7283

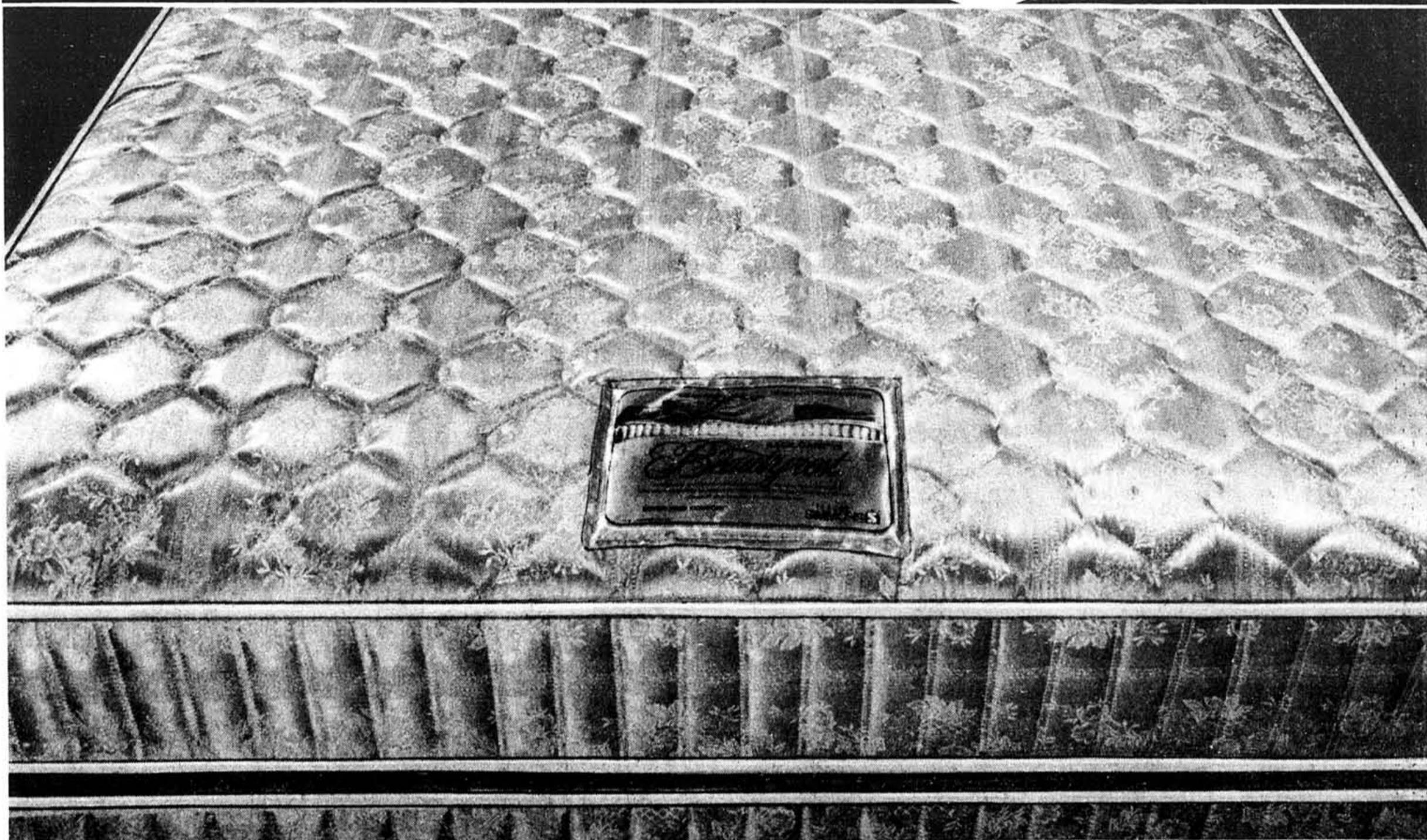


Enairsol
DISTRIBUTEUR YORK

1084, NOTRE-DAME
Lachine, Qué.
H8S 2C1

Notre plus grande vente aux plus bas prix de la saison

Le Jour de la Baie



BEAUTYREST SIMMONS 40% DE RABAIS

Que vous choisissiez 'Back Care III' au support extra-ferme ou 'Luxury' au support ferme, vous profitez de l'offre exceptionnelle Beautyrest Simmons à la Baie... pour votre plus grand confort

Les deux matelas (modèles 2 places) ont 810 ressorts ensachés individuellement pour s'adapter aux formes de votre corps et une matelassure constituée d'une couche de mousse très épaisse.

Avec le 'Back Care III' (ci-dessus), vous reposez sur une couche de mousse super ferme qui assure un meilleur support.

La couleur du recouvrement peut différer de celle représentée ci-dessus, mais non la qualité.

Avec le 'Luxury', vous reposez sur une couche de mousse coussinée qui assure un meilleur confort. Quelque soit le matelas Beautyrest de votre choix, vous avez le garantie de pouvoir dormir dans le plus grand confort. Back Care III ou Luxury 2 places. Ord. \$1020, \$612. Queen. Ord. \$1140, \$684. Veuillez prévoir 10 jours la livraison.

Literie, rayon 515

\$540 Back Care III ou Luxury Ens. une place Ord. \$900

TOUS LES ARTICLES ANNONCÉS SONT OFFERTS À DES PRIX IMBATTABLES: GARANTI!

Composez 842-6261 (Région de Montréal)

Frais de livraison non-remboursables.

www Enlignee www

Composez 1-800-361-5166
(Pas de frais d'interurbain pour les résidents du code régional 514.)

AVEC LA BAIE

Le musée Louis Cyr ouvre au Centre Immaculée-Conception

■ Considéré comme l'un des hommes les plus forts au monde, sinon le plus fort, le légendaire Louis Cyr est enfin devenu un objet de musée, 73 ans, jour pour jour, après l'annonce de sa mort à la une de LA PRESSE, le 11 novembre 1912.

GILLES NORMAND

Le petit-fils du légendaire personnage, le Dr Gérard Aumont, de Montréal, a en effet légué au Centre Immaculée-Conception tout ce qu'il conservait sur Louis Cyr, depuis d'innombrables coupures de journaux jusqu'à un buste, en passant par une photographie grandeur nature, des tableaux représentant des femmes et des hommes forts, ainsi que les haltères et autres accessoires utilisés par ce Samson de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

Le Musée Louis Cyr, dont l'inauguration a eu lieu hier, sous la présidence du Dr Aumont et de M. Ben Weider, est logé dans le gymnase Ben Weider, au Centre

Immaculée-Conception. Le public pourra visiter le musée gratuitement.

Louis Cyr est né à Napierville, le 10 octobre 1863, et, ainé d'une famille de 17 enfants vivant sur la ferme, il a adopté le prénom de Louis à l'époque de ses premiers spectacles, à l'âge de 16 ans. Et pour cause... Il avait été baptisé Néo-Cyprien. Il mesurait 5 pieds et 10 pouces et demi et, à 20 ans, il pesait 250 livres. À 25 ans, il faisait osciller la balance autour de 300 livres.

Ayant quitté l'école à 10 ans, il a commencé à travailler sur la ferme familiale, avant de prendre le chemin des chantiers de coupe de bois. Sa force était déjà connue autour de lui, mais c'est à 16 ans qu'il participa à son premier tournoi, au Massachusetts, où sa famille s'était établie pour échapper à la récession économique qui affectait durement le Québec. Lors d'une fête de village, il avait étonné en soulevant un cheval sur ses épaules. De retour au pays, il a épousé Mélina Comtois, en janvier 1882, à Saint-

Jean-de-Matha, où il était devenu policier. Il fut ensuite policier à Montréal, durant deux ans, après quoi il devint propriétaire d'une taverne, où il présentait son spectacle quotidien consistant à faire la tournée des tables, sa femme assise dans sa main et portant un cabaret chargé de verres de bière.

Louis Cyr, décédé à 49 ans, a réussi de nombreux tours de force qui n'ont jamais été battus, ni même égalés... Par exemple:

— développé lent, à la verticale d'une seule main, 162 1/2 livres, 36 fois de suite;

— développé lent, avec les deux mains, sans fléchir les genoux ni toucher le corps: 347 livres;

— soulever de plusieurs pouces du sol, sans l'aide des genoux, en avant de lui, d'un seul doigt: 553 livres; d'une seule main, 987 livres; des deux mains, 1897 livres;

— retenir quatre chevaux que leurs cochers fouettaient.

Cyr avait levé jusqu'à 4 400 livres sur son dos.



photo Pierre Côté, LA PRESSE

Le Dr Gérard Aumont, petit-fils de Louis Cyr fait don au Centre Immaculée-Conception des objets constituant le Musée Louis-Cyr. À ses côtés le père Marcel de la Sablonnière et Ben Weider.

Notre plus grande vente, aux plus bas prix de la saison.

Le Jour de la Baie



49.99
la paire

Bottes en cuir pour dames... un super achat
Bottes habillées, d'un grand fabricant canadien. Empeignes en cuir, semelles antidérapantes. Beaucoup d'autres modèles disponibles. Pointures 6 à 9 avec demies. Le choix des couleurs comprend: noir, gris et havane. On ne trouve pas tous les modèles dans tous les magasins.



49.99
la paire

Bottes mode en cuir
Pour hommes d'action, un chaud modèle doublé. 19 cm de haut. Noir ou gris. 7 à 12 sans demies. La Baie, ord. \$65

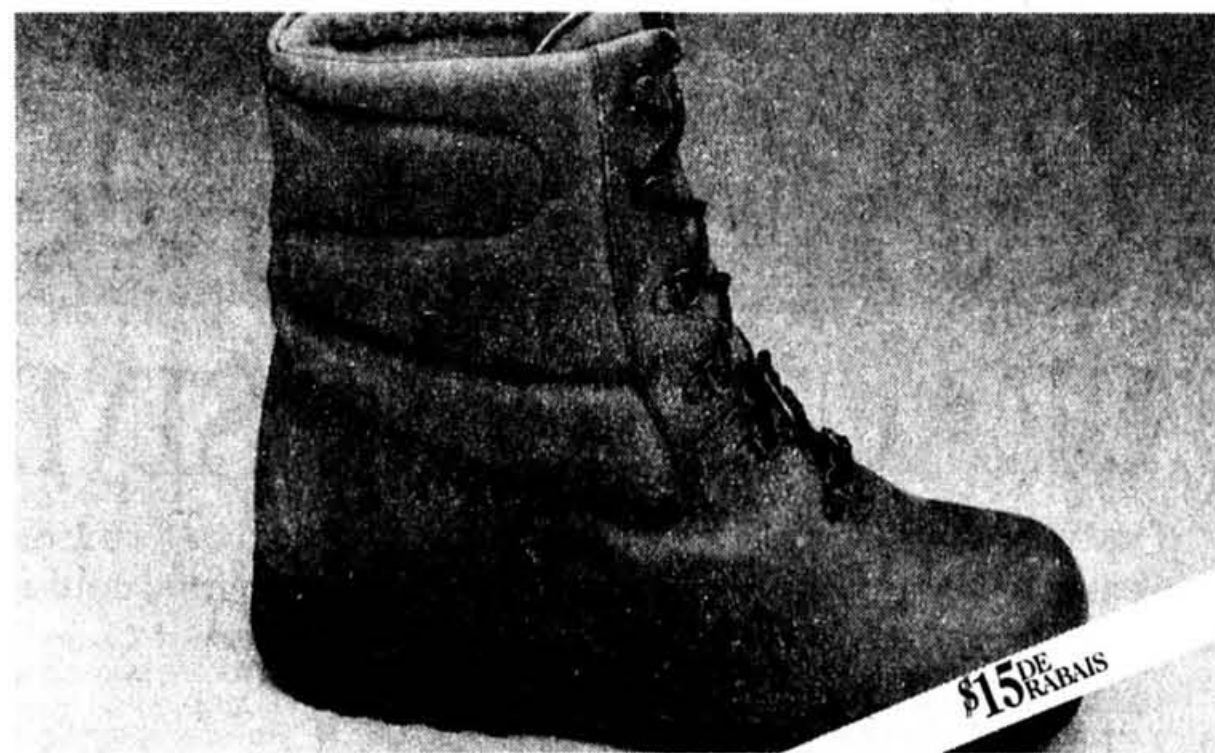
39.99
la paire

Bottes en cuir, munies d'une glissière
Modèle pour hommes, fabriqué au Canada. Noir ou brun. Doublure d'acrylique. 7 à 12. La Baie, ord. \$55

\$15 DE RABAIS

49.99
la paire

Bottes en cuir pour hommes
Modèle fourreau noir ou gris. Doublure en acrylique. 7 à 12 sans demies. Prix après la vente: \$65



39.99
la paire

\$15 de rabais sur bottes Baysport pour hommes
Empeigne en cuir, tige synthétique, semelles à reliefs. Pour hommes: noir ou gris. 7 à 12. La Baie, ord. \$55. Pour enfants: gris. 1 à 6. **34.99 la paire**

\$15 DE RABAIS

NOTRE GRANDE VENTE DE BOTTES CONTINUE

LES ARTICLES ANNONCÉS SONT OFFERTS À DES PRIX IMBATTABLES: GARANTI!



• Centre-ville Montréal, lun. à mer., 10h à 18h; jeu. et ven., 10h à 21h; sam., 9h à 17h
• Succursales, lun. à mer., 9h30 à 18h; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• Centre-ville Montréal 281-4422 • Boulevard 728-4571 • Dorval 631-6741
• Centre Rockland 739-5521 • Centre Laval 688-8970 • Place Versailles 354-8470
• Place Vertu 332-4550 • Promenades St-Bruno 653-4455

